

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel (PEAC)

Qu'est-ce que c'est ?

Tous les élèves bénéficient au cours de leur scolarité du PEAC
Il se compose de plusieurs actions et projets durant lesquels
Ils découvrent des œuvres d'art, ils pratiquent et créent, ils rencontrent
des artistes, des lieux culturels.

Qu'appelle-t-on artistique et culturel ?

Le domaine artistique concerne les
arts plastiques, la musique,
la littérature, les coutumes culturelles,
la culture scientifique.

Et l'oral du brevet ?

En fin de 3^e les élèves passent
une épreuve orale au brevet
notée sur 100 points.
Ils peuvent présenter plusieurs choses
et notamment leur PEAC ou des EPI
(projet interdisciplinaire) qui entrent
dans le PEAC.

Quels vont être les projets de 2023-2024 ?

**Les projets se construisent à mesure de l'année,
la liste ci-dessous n'est pas exhaustive :**

« Lire c'est partir » (vente de livre en 6^e), collège au cinéma
(5A, 5C, 4A, 4B), découverte de l'opéra (4C), Roméo et Juliette
(4C), Protest songs : art engagé (3A, 3B, 3D, 3G), Flamenco (3C ,
3E, 3F), les orateurs : prise de parole et écriture de discours (3A, 3B),
cacher et résister (3B), voyage en Italie (latinistes),
voyage en Angleterre (3A, 3B, 3G), découverte de nos régions : produits
culinaires et culturels (3F, 3G)...

Mme de Rivas,
référente culture et PEAC
collège Jacques Prévert, Saint Victoret.

